



Le Saint-Siège

***ADDRESS OF HIS HOLINESS JOHN PAUL II
TO H.E. Mr Irawan Abidin,
AMBASSADOR OF INDONESIA TO THE HOLY SEE****

Monday, 23 December 1996

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Votre Excellence a nommé la paix, la justice sociale, le respect mutuel et la coopération généreuse entre les peuples, ainsi qu'un ordre international pacifique, comme domaines à propos desquels votre pays et le Saint-Siège partagent la même préoccupation et peuvent coopérer de différentes façons. Lorsque l'on observe de près la situation dans de nombreuses parties du monde, on se rend compte qu'il reste encore beaucoup à faire pour édifier la paix sur des bases solides. C'est pourquoi le Saint-Siège se réjouit lorsque des pays participent activement à des négociations bilatérales et multilatérales visant à résoudre les tensions ou à consolider les formes déjà présentes de coopération et d'accords internationaux. Les initiatives et les efforts de l'Indonésie visant à résoudre de façon pacifique les situations de conflit et de tension présentes dans les pays voisins du sud-est asiatique sont tout à votre honneur.

De même, l'Indonésie est à juste titre fière des progrès accomplis jusqu'à présent en tant que nation. Il devient de plus en plus clair que la croissance d'une nation ne peut pas être définie simplement en termes de progrès matériel. Au contraire, elle doit avoir pour objectifs le bien intégral et le progrès d'un peuple, et cela comporte nécessairement une vision éthique et morale des droits et des devoirs par rapport à la société. Cela exige que chacun puisse bénéficier du développement et qu'aucun groupe ne soit laissé en marge de la société en raison des préjugés ou de l'égoïsme d'autres groupes.

2. Comme vous l'avez souligné, l'Indonésie est confrontée à la tâche sans fin de promouvoir l'harmonie et la stabilité parmi les nombreux et différents groupes ethniques et culturels présents

dans vos Iles, à travers un système de structures légales et politiques fortement imprégnées du respect pour les meilleures traditions de vos peuples. Je prie pour que les problèmes qui accompagnent inévitablement ces efforts se résolvent toujours à travers un dialogue qui recherche une compréhension claire du bien commun, qui reconnaisse l'existence de différences légitimes, qui respecte les droits humains et politiques de tous les citoyens, et qui encourage une détermination commune à édifier une nation fondée sur la justice pour tous et sur la solidarité envers ceux qui sont dans le besoin.

3. Grâce au Pancasila, de nombreuses traditions religieuses vivent côte à côte en harmonie en Indonésie, et tous les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs, quelles que soient leur origines ethniques ou leurs pratiques religieuses et culturelles. Les principes qui sont à la base de cette situation favorable et qui méritent la reconnaissance de chacun doivent être sans cesse proclamés, de crainte que leur importance vitale pour la vie de la nation ne soit oubliée ou négligée. Il est nécessaire d'être vigilants et de s'assurer que la liberté religieuse, la coexistence pacifique parmi les croyants et l'égalité de dignité de tous les citoyens sont réellement respectées, en particulier face à certaines interprétations erronées de la religion et le danger de l'intolérance religieuse, toujours prêt à se manifester, comme nous avons pu le constater récemment lors de certains événements graves qui m'ont profondément attristé. Quiconque a le véritable bien de l'Indonésie à cœur, doit garantir que l'esprit et les principes du Pancasila sont correctement appliqués.

En réfléchissant sur les récents événements qui ont frappé le Timor oriental, j'ai bon espoir qu'un dialogue plus fécond pourra être conduit à tous les niveaux. Tous ceux qui sont responsables de quelque façon que ce soit de l'avenir du Timor oriental doivent être convaincus de la nécessité de parvenir le plus rapidement possible à une solution juste et pacifique. Cela est l'aspiration ardente du peuple de ce pays depuis si longtemps.

4. Monsieur l'Ambassadeur, j'apprécie beaucoup votre aimable référence à la contribution de vos concitoyens catholiques à la vie de la nation. L'église accomplit de nombreuses activités dans le domaine social, ainsi que dans celui de la santé et de l'éducation, des activités dont bénéficie la société toute entière. Suivant l'enseignement de son fondateur Jésus-Christ, l'Église remplit également la tâche importante d'éclairer et de former les consciences des citoyens au sujet de leurs droits et de leurs devoirs dans la communauté nationale. Le but principal de tout cela est de garantir que l'on ne porte pas atteinte à la dignité humaine et que chacun soit traité avec le respect dû aux créatures bien-aimées de Dieu. Depuis leur participation active aux événements qui ont conduit à l'indépendance de votre pays, il y a un peu plus de 50 ans, les catholiques indonésiens, soutenus et encouragés par le Saint-Siège, ont œuvré avec assiduité pour le bien de la nation et continueront à servir leur pays avec amour et fierté. Tel était le sens des paroles adressées par le Cardinal Darmaatmadja lors d'une rencontre entre le Président Soeharto et l'Assemblée nationale des Catholiques, le 2 novembre 1995: «A l'image de nos nombreux prédécesseurs, nous voulons nous aussi participer à chaque aspect du développement national

[...] Nous nous sommes engagés les uns envers les autres à être 100% Indonésiens, précisément parce que nous voulons être 100% catholiques. . .».. L'amour véritable pour son pays représente une part importante du devoir et de la façon de vivre de chaque catholique.

Monsieur l'Ambassadeur, je vous souhaite tout le succès possible dans l'accomplissement de la noble mission à laquelle vous avez été appelé en tant que Représentant de votre nation près le Saint-Siège. Je vous assure de l'aide des différents organismes de la Curie romaine.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 1997 n.4 p.7.*

© Copyright 1996 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana